



## **Compte-rendu de la réunion de présélection des candidatures du Prix des droits de l'Homme Martine Anstett (12 janvier 2016)**

Le Prix des droits de l'Homme Martine Anstett vise à récompenser une personne, homme ou femme, dont l'engagement en faveur des droits de l'Homme est remarquable, et à encourager son action à venir.

L'Association Prix des droits de l'Homme Martine Anstett a reçu 12 candidatures<sup>1</sup> pour la première édition, 9 hommes et 3 femmes issus de 11 pays différents :

- Serges Frédéric Mboumegne Dzesseu - Cameroun (initiative personnelle)
- Pierre Claver Mbonimpa - Burundi (proposé par Niagalé Bagayoko)
- César Estrada – Pérou (proposé par Michel Forst)
- Eugène Bakama – République démocratique du Congo (initiative personnelle)
- Nabeel Rajab –Bahrein (proposé par la FIDH)
- Juan Carlos Trujillo Herrera – Mexique (proposé par la FIDH)
- Djeralar Miankeol – Tchad (proposé par la FIDH)
- Nora Bowier – Libéria (proposée par Frantz Vaillant)
- Maâti Monjib – Maroc (proposé par la FIDH)
- Pacifique Nininahazwe – Burundi (proposé par la FIDH)
- Sabina Mayama – Congo (proposée par Jean-Marc Surcin)
- Vilma Núñez de Escorcia – Nicaragua (proposée par José Flores)

Le comité de présélection composé de Frantz Vaillant (Président), Louis Joinet (Vice-président) et Delphine Couveinhes Matsumoto (Secrétaire générale) s'est réuni le 12 janvier afin de faire une présélection de cinq candidats. Cette liste de cinq candidats sera ensuite transmise au comité pour la sélection finale en février prochain.

Plusieurs critères ont présidé au choix des cinq profils retenus : une représentation géographique, une action reconnue dans le domaine des droits de l'Homme, des circonstances particulières (situation politique, emprisonnement, etc.), une thématique à encourager.

Le comité après avoir échangé sur les différents profils a retenu les 5 personnes suivantes :

- **César Estrada** – Pérou (proposé par Michel Forst) : Il est journaliste et membre du Red de Comunicadores Indigenas del Perú – REDCIP (réseau de communicants indigènes du Pérou). Il a dénoncé plusieurs exactions concernant des conflits fonciers dans la région, notamment l'affaire de la famille Chaupe, et les problèmes environnementaux liés au projet minier Conga, dans la région de Cajamarca. En septembre 2015, le défenseur a été victime d'une tentative d'assassinat, et il a déjà été victime de persécutions graves et d'intimidation, de diffamation, harcèlement,

---

<sup>1</sup> Voir les annexes pour le résumé de ces profils.

menaces, attaques et vols à cause de son travail légitime et pacifique en faveur des droits humains. Il est aussi victime d'un acharnement judiciaire permanent, il est notamment injustement accusé de vol et d'irrégularités financières et d'avoir enlevé une femme d'affaire de Yanacocha. L'ONG Front Line Defenders est profondément préoccupée par l'intégrité physique et psychologique et la sécurité de Cesar Estrada et pense que les menaces de mort contre le défenseur des droits humains ont un lien direct avec son travail légitime, en particulier lorsqu'il dénonce les exactions perpétrées par le projet minier Conga et Yanacocha à Cajamarca au Pérou. Le prix pourra l'aider à être protégé et à saluer son action dans un domaine où les défenseurs en Amérique latine sont régulièrement menacés.

- **Juan Carlos Trujillo Herrera**<sup>2</sup> – Mexique (proposé par FIDH) : Il a monté un réseau de familles de disparus «Familiares en Busqueda Maria Herrera» suite à la disparition de 4 de ses frères en 2008 et 2010. Il a créé cette association afin d'apporter son soutien aux familles de disparus (qui les aide par exemple à constituer leur dossier juridique ou à mener des recherches). Elle a organisé des caravanes nationales pour faire connaître le problème des disparitions forcées permettant ainsi son inscription dans l'agenda politique. Son organisation fonctionne avec peu de moyens mais son action est reconnue. Ce prix pourra contribuer à donner une visibilité au travail de l'association dans un domaine d'importance au Mexique où les disparitions forcées sont courantes.
- **Djeralar Miankeol** – Tchad (proposé par FIDH) : Condamné à deux ans de prison ferme pour « outrage à magistrat », la Cour d'appel de Moundou a prononcé la relaxe inconditionnelle de Djeralar Miankeol le 28 juillet 2015. L'Observatoire se félicite de l'acquittement du défenseur des droits à la terre et responsable de l'association Ngaoubourandi, organisation qui s'oppose à l'accaparement de terres et travaille sur les questions relatives à la production pétrolière.
- **Nora Bowier** – Libéria (proposée par Frantz Vaillant) : Elle est la coordinatrice des programmes à l'Institut de développement durable de Duarzon, au Libéria et supervise actuellement la mise en œuvre de trois programmes portant sur la protection des terres communautaires, les droits des communautés et la direction des entreprises, et la gouvernance des forêts. Elle considère que la participation des communautés aux processus de prise de décision est essentielle. En 2013 et 2014, Nora a organisé et encadré neuf consultations avec les communautés rurales au sujet du projet de loi sur les droits fonciers. Elle a travaillé en étroite collaboration avec des militants pour le droit à la terre et avec des défenseurs des droits de l'Homme dans le but d'informer plus de 580 participants au sujet du projet de loi en question. Elle a par ailleurs recueilli les opinions au sein de la communauté et a rassemblé les contre-propositions élaborées en vue de protéger les dispositions de la loi en faveur de la communauté<sup>3</sup>. Nora Bowier est une femme très engagée qui milite dans le domaine des droits des femmes et la protection de l'environnement.
- **Pacifique Nininahazwe** – Burundi (proposé par FIDH) : Juriste de formation, il est Président du FOCODE depuis sa création en 2001. Pacifique NININAHAZWE est né le 18 juin 1976 à IJENE (dans la Province de NGOZI de l'époque) avant que ses parents s'établissent définitivement à MAKAMBA. Très sensible à la question de la

---

<sup>2</sup> <http://hazquesevean.org/la-campana/>

<sup>3</sup> Extrait de <http://www.ishr.ch/news/portrait-de-nora-bowier-defenseure-liberienne-des-droits-de-lhomme>

réconciliation nationale, il a créé avec un certain nombre de ses camarades de classe au Lycée de RUTANA, l'Organisation pour la Renaissance et la Conscience (ORECO) en 1996 afin de s'attaquer au climat de violence et de méfiance ethniques qui menaçait la tranquillité du Lycée. Arrivé à l'Université du Burundi en 1998, moins de trois années après des violences qui avaient ensanglanté le Campus universitaire de MUTANGA, Pacifique NININHAZWE se joint à ses 26 autres camarades provenant de différentes régions et composantes ethniques du pays, pour constituer le Forum pour la Conscience et le Développement (FOCODE). Il en a été élu comme premier Président dès 2001. Il est Secrétaire Général de l'Action Chrétienne contre le SIDA et la Pauvreté (ACSP) ; membre fondateur du Burundi Green Movement (BGM) et de l'Organisation pour la Gouvernance et la Transparence (OTRAG) ; membre du comité de suivi des consultations nationales sur les mécanismes de justice de transition (comité élu et renouvelé par les délégués de différentes organisations de la société civile burundaise en juillet 2008<sup>4</sup>). La récompense d'un acteur de la société civile au Burundi pourrait être encourageante dans un climat extrêmement tendu.

Les dossiers documentés sur les cinq candidats seront transmis au comité de sélection quelques jours avant la réunion du jury.

---

<sup>4</sup> <http://kiyago.unblog.fr/qui-sommes-nous/>

## **Annexes – les autres candidatures**

### **1. Serges Frédéric MBOUMEGNE DZESSEU (initiative personnelle)**

Monsieur Mboumegne Dzesseu Serges Frédéric est Président général de l'Association Internationale Kofi Annan pour la Promotion et la Protection des Droits de l'Homme et la Paix. Il œuvré au Cameroun en faveur des personnes vulnérables notamment : les jeunes, les femmes et les prisonniers. Très présent sur le terrain, il s'est rendu dans les 08 départements de la région de l'Ouest pour mener des enquêtes sur la situation des droits de l'homme en milieu rural dans la région de l'Ouest, la coordination réussie de la campagne d'affichage des posters comportant des images mettant en relief l'état des lieux des droits de l'homme en milieu rural à l'Ouest Cameroun, le décompte du nombre de trous et crevasses qui jonchent la voirie urbaine et rurale de la région de l'Ouest, sur une distance de 120 kilomètres. Ses différentes activités en faveur des Droits de l'Homme lui ont valu les félicitations du gouvernement du Cameroun à travers le ministère des travaux publics.

### **2. Pierre Claver Mbonimpa (proposé par Niagalé Bagayoko)**

Il a reçu le Prix Martin Ennals en 2007, le prix Henri Dunant et a fait l'objet de plusieurs articles sur RFI.

Avant la fondation de l'APRODH, Mbonimpa travaillait comme fonctionnaire pour le Ministère de l'Économie et des Finances. Il a ensuite été employé par la Police de l'Air et des Douanes jusqu'à ce qu'il soit injustement arrêté et condamné pour possession d'une arme illégale, qu'il passa à la Prison Centrale de Mpimba de 1994 à 1996. Au cours de ces deux années d'emprisonnement, Mbonimpa fut fréquemment torturé et battu.

En 1995, un an après sa condamnation, il décide de créer une organisation non gouvernementale dédiée à la défense des droits des prisonniers. Coopérant avec deux autres détenus, il écrit les statuts de l'APRODH, et affirme la vocation de l'organisation à défendre les prisonniers, peu importe la couleur de leur peau ou leurs origines. L'APRODH a engagé plusieurs campagnes vigoureuses en faveur du respect des droits de l'homme élémentaires de tous les prisonniers, y compris les environ 9000 individus en détention préventive. Elle est également active dans la prévention de la torture et de la violence sexuelle, et insiste en particulier sur la protection des enfants dans le système de justice criminelle.

Le 15 mai 2014, Pierre Claver Mbonimpa est à nouveau arrêté à Bujumbura, avec comme chef d'accusation d'avoir mis en danger la sécurité interne et externe de l'État et utiliser de faux documents. Le parquet lui reproche des commentaires faits dix jours plus tôt sur une radio locale, au cours duquel il a évoqué l'armement allégué de membres de l'Imbonerakure, la ligue de jeunesse du CNDD-FDD, et de leur entraînement en République démocratique du Congo. Son fils est assassiné en 2015.

### **3. César Estrada (proposé par Michel Forst)**

### **4. Eugène Bakama (initiative personnelle)**

Eugène Bakama est juriste et président d'une ONG « le club des amis du droit du Congo ». Il vit en Belgique depuis 2004. Il y est parti pour faire son troisième cycle en droit de l'Homme.

L'ONG « le club des amis du droit du Congo » a été créée et a son siège à Kinshasa. Elle organise des cours intensifs sur le droit international pénal. Il est également l'auteur d'un ouvrage intitulé la Justice congolaise face aux crimes internationaux commis en RDC.

### **5. Nabeel Rajab (proposé par la FIDH)**

Il a reçu les prix Ion Ratiu Democracy Award (2011), Silbury Prize (2011), Freedom of Expression Award (2012).

Nabil Ahmed Abdulrasul Rajab né le 1er janvier 1954, est un militant des droits de l'Homme et un opposant politique bahreïnien. Il est le président du Centre bahreïnien des Droits de l'Homme (BCHR, selon son sigle anglais), organisation non gouvernementale sans but lucratif œuvrant à promouvoir les droits de l'homme à Bahreïn. Il est également membre du Comité consultatif de la division Proche-Orient de l'organisation Human Rights Watch, secrétaire général délégué à la Fédération internationale

des ligues des droits de l'homme (FIDH) et président du Centre des Droits de l'Homme du Golfe (sigle anglais GCHR).

Nabil commença à militer pour les droits de l'Homme à l'occasion du soulèvement survenu à Bahreïn dans la décennie 1990, et s'engagea ensuite dans des campagnes en faveur des travailleurs immigrés employés dans les États appartenant au Conseil de coopération du Golfe. Il devint par la suite l'un des principaux militants à mener campagne contre les violations des droits de l'Homme à Bahreïn, notamment contre la torture et les décès lors de détentions. Il s'est signalé à ce titre par l'usage précoce et intensif de réseaux sociaux en ligne comme mode de diffusion de ses campagnes, ce qui ne laissa de le mettre aux prises avec les autorités de son pays. Les organisations Human Rights Watch, Reporters sans frontières et Front Line Defenders le présentent comme étant spécialement visé par les autorités de Bahreïn en raison de ses activités en faveur des droits de l'homme.

Lors du soulèvement de 2011 et 2012 à Bahreïn, au cours duquel il dirigea de nombreuses actions de protestation, il se heurta aux autorités politiques et aux forces de sécurité ; son domicile fut attaqué au gaz lacrymogène, il fut plusieurs fois arrêté, aurait été battu, et fit l'objet de menaces de mort. En plus de critiquer le gouvernement de Bahreïn, il ne se priva pas par ailleurs de fustiger vertement le rôle joué par les alliés de Bahreïn, y compris les États-Unis. Rajab fut à plusieurs reprises arrêté et incarcéré.

Si les efforts de Rajab pour la défense des droits de l'Homme ont été internationalement reconnus, il n'en reste pas moins une figure controversée au sein de la société bahreïnienne qui redoute que le mouvement de protestation ne débouche sur une prise de pouvoir par les islamistes chiïtes.

Il a une belle aura régionale et le prix pourrait convaincre les autorités de lever son interdiction de voyager.

#### **6. Juan Carlos Trujillo Herrera (proposé par la FIDH)**

#### **7. Djeralar Miankeol (proposé par la FIDH)**

#### **8. Nora Bowier (proposé par Frantz)**

#### **9. Maâti Monjib (proposé par la FIDH)**

Historien, journaliste et président de l'Association « Freedom Now » pour la liberté d'expression au Maroc.

#### **10. Pacifique Nininahazwe (proposé par la FIDH)**

Il a rejoint le Conseil national pour le respect de l'accord d'Arusha et la restauration d'un Etat de droit au Burundi (Cnared).

#### **11. Sabina Mayama**

Sabina Mayama est une femme cinquantenaire du Congo – Brazaville qui a recueilli une petite fille de 2 ans qu'elle a élevé pendant 4 ans. C'est un enfant issu d'un viol commis par un chef de guerre. Sa mère fuyait les combats avec sa famille quand elle a été blessée et prise en charge par cet homme. Elle s'enfuit et confie cet enfant à une femme lui disant qu'elle viendra la chercher quelques jours plus tard.

#### **12. Vilma Núñez de Escorcía**

Née le 25 novembre 1938 au Nicaragua, Vilma Núñez de Escorcía est défenseuse des droits de l'Homme. Dès 1958, elle rejoint le mouvement étudiant de l'Université de León où elle étudie le droit et participe au groupe du Comité pour la liberté des prisonniers politiques. Militante au parti politique conservateur, avocate spécialiste de droit pénal et droits de l'Homme. Puis en 1975, elle rejoint le parti sandiniste de libération nationale. En 1979, elle est emprisonnée et torturée et jugée devant le tribunal militaire au motif de trafic d'armes jusqu'à la victoire de la Révolution populaire sandiniste 4 mois plus tard. Elle fut nommée magistrat de la Cour suprême et assura la vice-présidence de 1979-1987,

puis préside la Commission nationale des droits de l'Homme de 1987 à 1990 et crée le Centre nicaraguayen de droits de l'Homme, ONG qu'elle préside depuis.

C'est une grande défenseure des droits de l'Homme, qui apparaît dans de nombreux médias.

Elle a reçu le Prix Stieg Larson pour son combat pour les droits des femmes et en particulier le droit à l'avortement. De 2001 à 2009, elle a été vice-présidente de la FIDH. En 2015, l'Organisation mondiale contre la torture l'a sélectionnée parmi les 10 défenseurs qui luttent contre la torture.